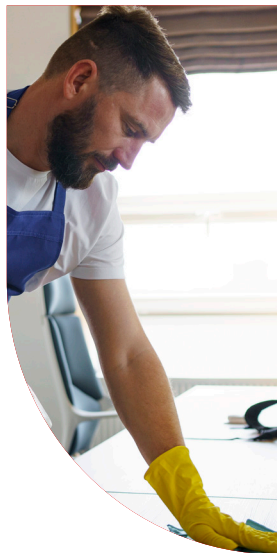


Prévention de l'usure professionnelle



Une démarche stratégique
au service de la santé au
travail et de l'attractivité
des collectivités

Faire de l'usure professionnelle un enjeu stratégique incontournable pour les collectivités

Dans un contexte de transformation continue du secteur public territorial, les enjeux d'attractivité, d'emploi et de santé au travail sont plus que jamais au cœur des priorités.

L'usure professionnelle s'impose aujourd'hui comme un défi majeur pour les collectivités. **Inaptitudes, maladies professionnelles, absentéisme, démotivation, départs prématurés et difficultés de recrutement** en sont les manifestations les plus visibles, avec un impact direct sur la qualité du service public.

Prévenir l'usure professionnelle n'est plus une option, c'est une priorité stratégique essentielle pour préserver les compétences, soutenir les agents et garantir la performance durable des organisations publiques.



Comprendre les mécanismes de l'usure professionnelle

L'usure professionnelle est un phénomène d'altération de la santé dû au travail se traduisant par une accélération du processus de vieillissement.

C'est un processus qui s'installe dans le temps, en fonction des parcours professionnels des agents, des contraintes et des risques auxquels ils sont exposés.

L'usure professionnelle concerne tous types d'agents et de tout âge.

Les facteurs d'usure

1 Les facteurs individuels liés aux caractéristiques personnelles des agents : son âge, son sexe, son niveau d'études, ses expériences de vie, sa personnalité, ses attentes, ses valeurs, ses compétences, son engagement ou son équilibre vie privée/vie professionnelle.

2 Les facteurs organisationnels liés aux conditions de travail : la charge de travail, la complexité des tâches, l'autonomie, la reconnaissance, la rémunération, la sécurité, la stabilité, la culture ou le climat organisationnel.

3 Les facteurs physiques liés à l'exposition à la manutention manuelle l'adoption de postures contraignantes, la répétition de gestes ou de déploiement de force et l'exposition à des ambiances de travail extrêmes (température, vibration, bruit et luminosité).

4 Les facteurs relationnels liés aux interactions avec les autres acteurs du travail : managers, collègues, usagers, clients, partenaires...

Les impacts pour les agents



Symptômes physiques

troubles musculosquelettiques (TMS), surdité...



Symptômes psychiques

perte de sens ou un désengagement professionnel,



Symptômes cognitifs

troubles de la communication ou de l'attention.

Dans sa forme la plus intense, l'usure professionnelle peut conduire à l'incapacité partielle ou totale, empêchant l'agent d'exercer certaines activités, voire, de pratiquer son métier.

Construire une démarche d'accompagnement adaptée

Cette prestation va au-delà du simple diagnostic et vise à prévenir l'usure professionnelle en agissant sur l'amélioration des conditions de travail, en pensant les parcours professionnels et en s'interrogeant sur les pratiques managériales et de pilotage RH.

Cette mission est conçue pour vous apporter un accompagnement structuré et efficace, reposant sur l'expertise pluridisciplinaire du Centre de gestion.

Une mission en 3 étapes

1. Un diagnostic approfondi, réalisé avec vous afin d'objectiver les facteurs d'usure professionnelle au sein de vos services,
2. L'élaboration d'un plan d'action sur mesure,
3. Un appui pluridisciplinaire, mobilisant nos compétences en matière de prévention, de santé, d'organisation et de management du travail, d'accompagnement des trajectoires professionnelles.

Agir concrètement contre l'usure professionnelle

Repérer les situations de travail sources d'usure professionnelle, les analyser et définir un plan d'action qui peuvent être par exemple :

1. Agir sur le travail physique : mettre à disposition du matériel adapté pour réduire les postures contraignantes, former et sensibiliser....
2. Adapter l'environnement de travail : port d'EPI, organiser le stockage sur les étagères, adapter le contenant aux activités...
3. Optimiser l'organisation du travail : planifier les missions et les tâches en fonction de leurs contraintes (alterner les tâches contraignantes et moins contraignantes au cours de la journée)...
4. Analyser les données RH : analyser les indicateurs de santé et d'absentéisme, analyser les parcours professionnels...
5. Prévenir les risques psychosociaux : accompagner au changement, favoriser la coopération...

S'engager durablement dans la prévention, c'est...

- Préserver la santé des agents,
- Améliorer la motivation et l'engagement de vos équipes,
- Réduire l'absentéisme et ses conséquences,
- Contribuer à l'attractivité de votre collectivité et des métiers dans la FPT.

Comment nous joindre ?

prevention@cdg44.fr
02 40 35 84 75

*Service Prévention des
risques professionnels*

*Direction Qualité de Vie
et Conditions de Travail*

Pour aller plus loin...

Consultez notre guide
« la prévention de l'usure
professionnelle en collectivité
territoriale » sur notre site
internet www.cdg44.fr



Ou scannez
ce QRcode